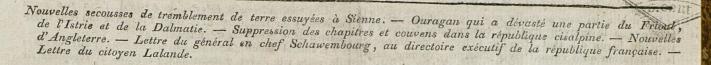
LE PUBLICISTE.

OCTIDI 8 Messidor, an VI.



Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du Publiciste, rue des Moineaux, nº. 423, butte des Moulins, à Paris.

oit;

les. 5. nen-

ion

venages 'ad-

s en

agit

bles gler

rien

elle.

8j.

17f.

8 c.

3 c.

8 c.

5 c.

oc.

97f.

5 c.

5 c.

26 f.

5 c.

00 f.

10 C. ers,

60 c.

ur 10

ndant

après augi-

franc

it été

TURQUIE.

De Constantinople, le 27 floréal.

Le citoyen Ruffin, qui a résidé en Crimée & en Tartarie, de la part du gouvernement français, est actuellement chargé en chef des affaires de France à Constantinople, à la place de Carra Saint-Cyr, qui en avoit pris momentanément la direction après la mort d'Aubert-Dubayet, & qui doit être retourné à son poste de résident de France auprès du hospodar de Valachie.

ITALIE.

De Rome, le 14 prairial.

On prépare ici des quartiers pour un corps de troupes françaises, attendu de la république cisalpine.

On a commencé hier la vente des biens qui ont appartenu jusqu'ici à l'ordre de Malte. Ceux des ex-jésuites seront également vendus.

De Florence, le 15 prairial.

On a encore ressenti à Sienne plusieurs secousses de tremblemens de terre, à différens intervalles. La consternation regne dans la ville & aux environs, quoique les commotions n'aient pas été à beaucoup près aussi violentes que la premiere.

Un ouragan a dévasté, le 2 & le 3 prairial, une partie du Frioul, & s'est fait ressentir dans l'Istrie, la Dalmatie & dans une partie de la Hongrie. Sur mer, plusieurs bâtimens ont été submergés. Les côtes sont couvertes de débris de vaisseaux. Cet ouragan a été le précurseur du tremblement de terre qui cut lieu le 6 du même mois en Toscane.

De Milan , le 27 prairial.

La suppression des chapitres & couvens se continue ici. La plupart de ceux de Bologne, Ferrare, Modene & Reggio, ont éprouvé le même sort. On fait des recherches tres-séveres pour découvrir les émigrés français qui peuvent encore se trouver sur le territoire cisalpin. Ces mesures ont été prises sur la demande du citoyen Trouvé, ministre de la république française.

On mande de Bologne, qu'il a éclaté des troubles dans la Romagne & principalement à Forli & Forlmpopolis.

On a fait passer de ce côté environ 1200 hommes de troupes cisalpines.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 9 prairial. Paul Ier. est parti de cette ville, le 27 floréal, pour se rendre à Moscow & à Astracan. On l'attend ici pour le 8 messidor.

Le chevalier de Litta, nonce du pape, vient d'être nommé grand'eroix de l'ordre de Malte, avec une pension de 9,000 roubles.

M. de Reichlin, nouveau ministre de Baviere, arrive à l'instant dans cette résidence.

ALLEMAGNE.

De Rastadt, le premier messidor.

Toujours ici même incertitude, & impatiente alterrie de la réponse des ministres français.

Nous ne connoissons encore ici de Jean Debry que ses formes & ses manieres, qui sont honnêtes & prévenantes.

L'envoyé de la république cisalpine part demain pour Paris. On assure qu'il est mécontent de la situation des affaires d'Italie, & que son dessein n'est pas d'y retourner de sitôt.

L'attention des politiques allemands est dans ce moment fixée sur la flotte russe, sortie dernierement des ports de la Crimée avec des troupes de débarquement. Quelquesuns présument qu'elle doit se rendre dans la Méditerranée, se réunir à la division de la flotte anglaise qui s'y trouve, & occuper l'isle de Malte, si toutesois les Français lui en laissent le tems. Mais ce passage dans la Méditerranée est peu vraisemblable. Il faudroit que les Turcs lui ouvrissent les Dardanelles; ce qui est peu probable & pourroit être fort dangereux pour enx.

Le margrave de Baden étoit ici ces jours derniers & a

dîné chez M. de Gotz, l'un des ministres prussions. Nous avons déjà fait connoître deux d'entre eux. Il nous reste à donner quelques détails sur le troisieme, M. le baron de Dohm.

Ce plénipotentiaire est connu par divers ouvrages politiques, qui attestent ses lumieres, son esprit, & la profondeur de ses vues diplomatiques. Il étoit depuis long-tems envoyé de la cour de Berlin à celle de l'électeur de Cologne. Il a joué un grand rôle dans la querelle entre les Liégeois & leur évêque, & s'y est porté pour médiateur, par ordre de son maître.

M. le baron de Dohm est très-appliqué, aimant uniquement le travail pour lequel il a une aptitude singuliere. Il sort peu de son cabinet, si ce n'est quand les affaires de

sa cour qui sont de son ressort l'appellent chez les autres ministres. Il est, comme la plupart de ceux qui s'occupent | habituellement de grandes assaires, froid, silencieux, réservé; mais très-ferme dans les discussions qui ont rapport aux droits & aux intérêts de son gouvernement. Son flegme a par fois contrasté ici avec les élans des ministres républicains.

De Francfort, le 28 prairial.

On debite ici une nouvelle assez invraisemblable. On assure que le citoyen Rudler, commissaire français, a reçu du baron d'Erthal, frere de l'électeur de Mayence, la déclaration qu'il vouloit vivre désormais comme simple particulier à Mayence; & qu'en conséquence de ce vœu, Rudler avoit promis au coadjuteur la restitution de son hôtel.

SUISSE.

De Bâle, le 30 prairial.

La nouvelle répandue qu'un certain nombre de citoyens de Bâle a manifesté son voeu d'être réuni à la France, paroît destituée de fondement. Car il a été promis ici une récompense de 600 francs à celui qui dénonceroit le réducteur de cette adresse. On croit pouvoir assurer que le gouvernement français n'a jamais pensé à la réunion de Bâle à la France.

ARMÉE FRANÇAISE DANS L'HELVÉTIE.

Au quartier-général à Zurich , le 2 messidor. Le général en chef de l'armée française en Helvétie, au directoire executif de la republique française.

CITOYENS DIRECTEURS,

J'ai reçu les différentes pieces qui vous ont été communiquées par l'envoyé de la république helvétique à Paris, & je m'empresserai de vous donner les renseignemens que vous desirez. Je me contenterai de vous observer aujourd'hui que la plupart de ces plaintes, vagues & exagérées, ne sont appuyées d'aucuns faits ; & tous ces meurtres , ces assassinats, ces vols, ces brigandages, ensin toutes ces abominations commises par les troupes françaises dans le canton de Lucerne, se réduisent jusqu'ici au meurtre d'un scul homme, commis sur la route de Mondon par des traîneurs de la 68°. demi-brigade. C'est le scul fait parvenu à ma connoissance, & j'ai donné les ordres les plus séveres pour l'arrestation & la traduction des prévenus an conseil de guerre, où ils seront incessamment jugés.

Le même langage a été tenn dans le grand-conseil, où les déclamations les plus séditieuses ont été proférées. Je vous ferai passer la copie de la lettre que j'ai écrite au président de cette assemblée, pour demander justice d'une assertion qui, comme vous le verroz, porte le caractere de la plus insigne mauvaise foi.

Le commissaire du gouvernement vient de prendre des mesures vigoureuses pour arrêter le déhordement de calomnies, & prévenir les suites fâcheuses qu'elles pourroient avoir, en compromettant la tranquillité publique. l'aurai soin, de mon côté, de donner à l'armée une attitude capable de déconcerter les projets de la malveillance. Signe, SCHAWEMBOURG. Salut & respect,

ANGLETERRE.

De Londres , le 26 prairial.

Les trois pour cent consolidés sont encore fermés. Les insurgés se rassemblent en très-grand nombre vers Glenmore. On craint ici que les communications entre

l'Irlande & l'Angleterre, ne soient aussi interrompues de co côté-là

Le duc d'Yorek est malade.

Sir Edward Crosbie, irlandais-uni, a été exécutée. On a planté sa tête sur une pique à la porte de sa prison. L'armée d'union est toujours en possession du comté de Wexford, le port le plus voisin de Brest. Elle attend des secours qui lui ont été promis.

Les rapports officiels annoncent qu'il n'y a pas assez d'armées en Irlande pour arrêter l'insurrection des Irlan-

dais-unis.

L'amiral Thompson a reçu ordre de croiser sur les côtes de cette isle, avec 7 vaisseaux de ligne. Il remplace sir

Roger Curtius.

Des lettres de Portsmouth, du 24 prairial, nous apprennent que trois bataillons des gardes viennent de s'embarquer pour l'Irlande, sur 7 vaisseaux commandés par sir Charles Thompson , le Formidable , Queen-Charlotte Russel, Robust, Lancaster, Repules, & sur la frégate Hébé.

Perry & Lambert, éditeurs du Courier & du Morning Chronicle, viennent de recouvrer leur liberté. Le terme

de leur emprisonnement est expiré.

On s'est occupé dans les deux chambres de la liberté de la presse. « Il est étonnant que, même en Angleterre, a dit un orateur, on ose encore traiter cette question! Il est certain que celui qui met des obstacles à la liberté de la presse, & qui veut d'autres mesures qu'un jury populaire, pour en constater les délits, est digne de mort ». D'autres membres ont rappellé que la liberté de la presse ponvoit seule établir & conserver les droits du peuple. Commettre des injustices, sans avoir à craindre des réclamations ou des reproches, a dit un autre membre, c'est le complément de la tyrannie.

Extrait d'une lettre de Londres, du ... messsidor, adressée à

« Vous connoissez-le brave Landerdale, pere d'un grand nombre d'enfans. Le patriote Todd vient de lui léguer en mourant toute sa fortune. Vons avez dû le voir à Paris chez le ministre Claviere ; c'est un homme de bien. Il a déployé la plus grande énergie pour s'opposer à la guerre qu'on suscitoit à la France, & au système d'oppression qui pesoit sur l'Irlande. Tout ce qu'il a prévu, arrive. La France a triomphé de tous ses ennemis sur le continent, & l'insurrection d'Irlande est générale. Son indépendance est assurée.

» Le corps d'armée qui s'étoit emparée d'Antrim étoit d'environ 15,000 hommes. Dans les divers combats qui ont été livrés dans cette ville, près de deux mille irlandaisunis ont péri; on les croyoit attérés: & voilà que l'insurrection prend un tel caractere dans plusieurs comtés, qu'on disoit paisibles & soumis, que les troupes royales ne peuvent plus savoir où elles ont à se porter. Elles ont été battues à Comber, Colerain, Ballynabench. Les insurgens sont entierement les maîtres du district de Do-

» Des lettres de Belfast annoncent qu'ils sont en possession du comté de Down. La cavalerie & la milice rurale & bourgeoise ont beaucoup souffert. Haughton est blessé dangereusement; & Mortimer a été tué près de Comber.

Ils viennent d'attaquer les troupes royales à Newtouwards ; ils étoient là au nombre de six mille ; ils ont fait des fencibles un horrible carnage.

» Nous n'avons pas ici la moindre nouvelle de Nelson

ni de Buonaparte ».

Nota. Cette lettre est sans date, la date ayant été enlevée par le cachet. Comme elle est arrivée par un courier extraordinaire, elle offre des détails postérieurs à toutes les nouvelles d'Irlande & d'Angleterre, qui sont parvenues sur le continent. On en garantit l'anthenticité.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 30 prairiel.

Le passe-port que le général Daendels avoit reçu du général Joubert pour aller à Paris , portoit l'ordre de lui ouvrir les portes des places pour accélérer sa route. Celui qu'il avoit reçu pour revenir de Paris à la Haye, ordonnoit aux commandans militaires de lui fournir des escortes, s'il en avoit besoin.

Dès le 29, Joubert avoit déclaré au ministre de la guerre batave, que Daendels étoit allé à Paris par son autorisa-

tion.

le 60

On

son.

mté

tend

ssez

rlan-

êtes

e sir

apem-

par

otte,

Tébé.

ning

erme

perté

erre,

tion!

té de

opu-

ort ».

resse

uple.

s réc'est

r

rand

er en

Paris

a dé-

ierre

n qui

rance

sur-

urée.

étoit

i ont

dais-

l'in-

ntés,

vales

Elles

Les Do-

pos-

urale

blessé

wtou-

it fait

lelson

er.

Voici la protestation de Charles Delacroix, contre les

événemens du 21.

Le ministre plénipotentiaire de la république française, proteste pour elle & pour son directoire exécutif, contre les attentats que commettent en cet instant Daendels & ses satellites contre la république batave & son directoire. Il en rend responsables tous ceux qui, par les places qu'ils occupent, ont le droit & le pouvoir de les empêcher.

La Haye, le 24 prairial, an 6, à six heures du soir. Signé, Ch. Delacroix.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

DE PARIS, le 7 messidor.

On remarque que la lettre du grand-maître de Malie, que nous avons rapportée hier, est sans date; ce qui doit peut-être inspirer quelques doutes sur son authenticité.

Suivant cette même lettre, notre flotte paroissoit avoir souffert du manvais tems, parce qu'elle avoit, dit-on, essuyé une bourasque dans les parages de Sardaigne ou de Sicile.

Des lettres de Gênes parlent aussi de ce coup de vent, le même sans doute qui avoit forcé trois vaisseaux anglais de relâcher à l'isle Saint-Pieure.

— « Nos correspondans de Toulon, dit le Républicain, nous apprennent que les Anglais ont intercepté un brick & un aviso. Un second briek est cependant venu à bout d'entrer dans le port: d'après les rapports de son équipage, il paroîtroit hors de doute que les Anglais ont réellement 40 à 45 voiles de guerre dans la Méditerranée; qu'ils ont laissé 5 vaisseaux devant Malte, & qu'ils cherchent la flotte française. L'escadre de devant Toulon paroît destinée à empêcher la sortie de la seconde expédition & de tous convois.

» Ce même brick n'a eu aucune connoissance de la flotte française. Ainsi rien de plus donteux que la prise de Malte.

» Poultier, qui a voulu paroître plus instruit que tout autre sur l'expedition de Toulon, trace ainsi sa route: Malte, le Caire & les Indes, dernier terme de la course des nouveaux Alexandre, & où les appullent de grandes nations à recomposer, instruire & gouverner ».

— Une lettre particuliere dit que le 22 prairial Buonaparte passoit par le phare de Messine, & que le 25, il longeoit Candie & cingloit vers Chypre.

- On prétend que le roi d'Espagne a fait annoncer au directoire, que sa slotte ne pourroit pas tenter la sertie

de Cadix, pendant que les Anglais seroient devant ce port. Quelques personnes pensent cependant que, d'après un article de notre traité àvec l'Espagne, portant qu'en cas de réunion des deux flottes, elles seroient commandées par l'officier le plus ancien; le vice-amiral Morard de Galles, maintenant en route pour Paris, pourroit bien être destiné à se rendre à Cadix; c'est un des plus vieux officiers-généraux des deux nations, & son âge lui assureroit ainsi le commandement des deux escadres.

- Roberjeot, notre nouveau ministre à la Haye, y est arrivé; & Charles Delacroix est à Paris.

— On parle de plusieurs arrestations faites, ces jours derniers à Paris; de ce nombre est, dit-on, Berlin-d'Antilly, rédacteur du Thé ou du Journal des Dix-Huit.

espions anglais, parmi lesquels se trouvent, dit-on, un ancien chef de chouans, qui a fait, depuis peu, einq a six voyages en Angleterre, & un autre qui communiquoit le secret de nos expéditions au ministere britannique.

Hier matin, une garde nombreuse sermoit les avenues de la rue Cassette. Cette mesure a produit la capture d'un

inconnu qu'on dit émigré.

— On apprend de la Haye, en date du 30 prairial, que les dix députés, arrêtés le 24 du même mois, out été transférés à la maison du Bois, & que ceux qui l'occupoient depuis la révolution du 3 pluviôse, ont été remis en liberté.

— Le directoire exécutif a nommé la commission de liquidation intermédiaire, créée par le corps législatif. Les membres qui la composent sont les ex-conventionnels Clauzel, Lesterpe, Riberauld. Le citoyen Piquet, déjà clargé de plusieurs liquidations, & le citoyen Montéglou, cher de division au ministere des linances.

- 1.e ci-devant marquis de Créqui a été mis en liberté.

— Une lettre de Lille porte que les Anglais, faits prisonniers à Ostende, viennent d'être échangés contre un pareil nombre de Français, qui doivent incessamment arriver des prisons d'Angleterre & debarquer à Calais.

— Une lettre de Strasbourg assure que c'est sur la demande du commissaire Rapinat, que deux des membres du directoire helvétique ont donné leur démission.

— On dit que la plus grande disctte se fait sentir à Rome, & que des maladies épidémiques en sont le triste résultat.

- La guerre est décidément allumée entre le roi de Sardaigne & la république ligurienne. Plusieurs combats ont cu lieu entre 3000 piémontois & 15 cents gênois. L'avantage est resté à ces derniers, qui ont fait 200

prisonniers, & pris 4 mortiers avec Corosio.

(Nous donnerons demain plus de détails à ce sujet).

PHYSIQUE.

» Il a plu le jour du solstice, & il y a un ancien proverbe qui dit:

Lorsqu'il a plu pour Saint Gervais, Il pleut pendant un mois après.

n On me demande quelquesois ce qu'il y a de réel dans ce proverbe. Voici comme je pense qu'on peut l'entendre :

» La fonte des neiges qui a lieu aux approches du solstice, occasionne, dans le Nord, des orages fréquens, qui ont détruit presque tous les clochers de la Suede. Il en résulte

une raréfaction de l'air, qui doit déterminer un vent de sud-ouest, & d'ouest plein, si ces orages sont dans la Sibérie. Quant au solstice, le vent d'ouest est établi, il nous amene tous les nuages de la Bretagne & de l'Océan; il continue trente à quarante jours, parce que la raréfaction, produite par la chaleur du soleil, ne change pas sensiblement de place ni de force, & il n'y a pas de raison suffisable pour que le vent change de direction jusqu'à ce que le soleil, plus méridional, détermine le vent du nord, sur-tout quand la lune périgée traversant l'aquateur, réunit son action à celle du soleil».

Signé, LALANDE.

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ CENTS.

Séance du 7 messidor.

Le conseil reçoit plusieurs offrandes civiques ; il en sera Lit mention au procès-verbal.

Leborgne; par motion d'ordre, demande la réunion de la commission chargée d'un travail sur la repression de la mendicité à celle chargée du travail sur les hospices.

la mendicité à celle chargée du travail sur les hospices.

Cabanis appuie cette demande. Il pense qu'il se trouve de grands rapports entre les travaux sur la mendicité, les secours publics, les hospices & les prisons. La mendicité, dit-il, n'est pas un délit, mais une disposition à en commettre. Cependant comment la réprimer, si on ne prépare, si on n'assure du travail à cenx qui en manquent, & des secours à ceux qui ne peuvent travailler? Entrant ensuite dans quelques détails sur l'organisation & le régime des maisons de force, des prisons, des hospices, l'opinant montre qu'à beaucoup d'égards cette organisation doit être la même pour les divers établissemens dont il s'agit; il demande danc que des commissions différentes chargées de l'un ou de l'autre de ces objets, on ne fasse qu'une seule commission, qui présentera un plan général & uniforme.

Le conseil ordonne l'impression de ce discours, & après quelques débats, il ajourne la discussion jusqu'après la

Legot, par motion d'ordre, présente comme une ressource pour le trésor public, ce que doivent des parens d'émigrés & autres qui ayant des biens indivis avec la nation en ont la jouissance provisoire, & dont on peut exiger les comptes pour la partie de ces biens qui appartiennent à la nation : il propose que ces comptes, dans un délai déterminé, soient présentés aux diverses admi-

nistrations.

Le conseil ordonne l'impression.

Leyris fait prendre un arrêté portant, qu'il sera fait un rapport sur chaque assemblée primaire ou communale, dont les opérations ont donné lieu à des réclamations.

On reprend la discussion sur les domaines engagés.

Quelques articles sont adoptés.

Un grand nombre d'amendemens ont été proposés par Lenormand, Legot, Lecointe, Génissieux & autres.

Le conseil a renvoyé toutes ces propositions à la commission des finances.

La fin du projet sera discutée demain.

On lit une lettre de Jean Debry, écrite de Rastadt;

il dit que par cela seul qu'il avoit accepté les fonctions de négociateur, il croyoit avoir donné de fait sa démission comme membre du conseil ; cependant comme on pourroit élever quelques doutes à ce sujet, il la donne formellement par sa lettre ; il ajoute que s'il est assez heureux pour contribuer à la paix & rendre ainsi quelque service à sa patrie, il se croira toujours au milieu du conseil.

Cette lettre sera insérée au procès-verbal.

Conseil Des Anciens. Présidence du citoyen Marbor.

L

é

F

ti

fi

C

C

Seance du 7 messidor.

On reprend la discussion sur la navigation de la Haine & de l'Escaut.

Après avoir entendu van Keppen pour, Lacuée & P. Guyomard de Guingamp contre la résolution du 28 germinal, le conscil la rejette comme rétablissant une corporation proscrite par la constitution, & exigeant pour être admis dans cette corporation, une prestation pécuniaire semblable aux maîtrises & jurandes.

Delacoste propose d'approuver la résolution du 17 germinal, relative aux baux passés par anticipation, à ceux à vie ou à longues années, à ceux qui font partie des actes passés entre l'acquéreur & le vendeur pendant la dépréciation du papier-monnoie. — Impression & ajour-

Bourse du 7 messidor.

Bourse au	7 messiaor.
Amsterdam $58\frac{5}{8}$, $59\frac{3}{8}$.	Montpellier pair 8j.
Idem	Rente provis 17 f. 50 c.
Hambourg 192 1, 190 1.	Tiers cons. 14 fr. 75 c., 15 f.
Madrid 12 f. 18 c.	Bon 2/3 2 f. 63 c.
Mad. effect 14 f. 88 c.	Bon 3 2 f. 55 c.
Cadix 12 f. 18 c.	Bon 1
Cad. effect 15 f.	Or fin 106 f. 25 c.
Gênes	Lingot d'arg50 f. 50 c.
Livour $104\frac{3}{4}$, 105 , 104 .	Portugaise
Bâle ½ per., 1 ½ per.	Piastre 5 f. 32 e.
Geneve	Quadruple 81 f. 25 c.
Lyonpair 15 j.	Ducat d'Hol f. 65 c.
Marseillepair 15 j.	Guinée
Bordeauxpair 12 j.	Souverain. 34 f. 75 c. à 35 f.

Esprit \$\frac{1}{5}\$, 430 à 435 fr. — Eau-de-vie 22 dcg., 290 à 300 f. — Huile d'elive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin., 3 fr. 10 cent. — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 83 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 6 à, 8 c. — Coton du Levant, 2 f. 25 à 60 c. — Coton des isles, 3 f. 50 à 4 f. 40 c. — Sel, 5 f.

RAPPORT général des travaux de la société philomatique de Paris, depuis le 1° jauvier 1792 jusqu'au 25 frimaire de l'an 6 de la république; par le citoyen Sylvestre, secrétaire de cette société; suivi de l'éloge du citoyen Riche, par le citoyen Cuvier, un vol. in-8°. Prix, 2 fr. 50 c. & 3 fr. franc de port. A Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurius, maison Cluny.

Nota. Cet éloge contient le précis de la relation intéressante de son voyage, fait à la découverte de la Pérouse.

A. FRANÇOIS.